

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 MARS 2018

LN/CJ n° 2018/15

Objet de la délibération :

REPRISE ANTICIPEE DES
RESULTATS DE L'EXERCICE
2017

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs: 03

Votants : 24

Date de la convocation :
13/03/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etalent présents :

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

Excusés :

POISSONNIER Philippe
DUCOUTUMANY Franck, pouvoir à M. GAUTIER
HAMARD Roland, pouvoir à B. ESTAMPE
STECK Robert, pouvoir à I. MARCHAND

Absents : CASANOVA Paulette - PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud, CHERGUI Cendrine

Secrétaire de séance : Lydie QUAGLIARELLA



Sur proposition de Danièle BOMMER, Adjointe aux finances,

Conformément à l'article L.2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice N-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la balance des comptes 2017,

**REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2018 ET PREVISION D'AFFECTATION
AU BUDGET PRIMITIF 2017**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	34 549.96 €	31 599.97 €	- 2 949.9 €
Fonctionnement	684 087.55 €	684 087.55 €	0

RESULTAT DE CLOTURE FIN 2016	Résultat cumulé	dont 1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2017
Investissement	43 902.66 €		- 2 949.99 €	40 952.6 €
Fonctionnement	0	0	0	0

Restes à réaliser en investissement

-Dépenses 0 €

-Recettes 0 €

RESULTAT	40 952 .67€
-----------------	--------------------

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'accepter la reprise provisoire des résultats 2017.

Décide d'inscrire et affecter au budget primitif 2018 les résultats de l'exercice 2017 des sections de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT :

001 Excédent d'investissement	40 952.67 €
-------------------------------	-------------



Fait et Délibéré à Epernon, le 19 mars 2018
Le Maire,


F. RAMOND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180319-D2018_03_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018
Publication : 26/03/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

